



ECOLE ELEMENTAIRE JACQUES PREVERT  
44190 CLISSON 02.40.54.05.10

**Procès Verbal  
Conseil d'Ecole n°1  
vendredi 18 novembre 2022**

Présents:

- pour la Mairie :Mme Jousset (adjointe aux affaires scolaires) ,Mr Fitamant ( directeur EAE)
- pour l'école: Mme Letourneau (enseignante), Mme Sautrey (enseignante), , Mr Goussin (enseignant), Mme Joly (enseignante),Mr Thébaud(enseignant) , Mme Vinet (enseignante), Mme Barrault(enseignante) , Mme Arlotta-Kaas (enseignante), Mme Albert(enseignante) , Mme Budail(enseignante) , et Mme Suteau (directrice) et Mr Bregeon DDEN
- pour les représentants des parents d'élèves : Mme Matias , , Mme Corbal-Courard, Mme Boulangé, Mr Malnati , Mme Isquierdo et Mme Ramassany.
- 
- Excusés : Mr Bonnet (maire), Mme M. Morin (Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription Vallet Sud Loire Vignoble), Mme Guinguené Ingrid (enseignante), Mr Druelle DGA
- Pour l'APE Mme Fouquet, Mme Canard, Mme De Saint Pastou, Mr Chantraîne, Mme Dubos , Mme Lopez-Diaz et Mr Pierrepack

Horaires : Début du Conseil à 18h et fin 20h

**1- Accueil présentation et installation du nouveau conseil d'école**

Le conseil d'école se tient en présentiel, Mme Suteau donne les modalités de la réunion et demande à chacun de se présenter.

Elle désigne le secrétaire de séance : Mme Albert

**a) Elections 2022 résultats, participation**

Les élections des représentants de parents au conseil d'école ont eu lieu le vendredi 7 octobre uniquement en vote par correspondance comme l'an passé. Une participation en nette hausse 53.56 % par rapport à l'an dernier 46,82%.

Une hausse de 6.74 points. La fusion des 2 associations collectif de l'amicale et le préau explique sans doute ce score exceptionnel. Les canaux de communication plus importants eprimo + APE.

Les parents élus sont :

- MATIAS Ariane
- FOUQUET Hélène
- RAMASSAMY Sophie
- CHANTRAINE Baptiste

- CANARD Julie
- MALNATI Alexandre
- CORBAL COURARD Marion
- DE SAINT PASTOU Caroline
- PIERREPACK Pascal
- DUBOS Karine
- BOULANGE Stéphanie
- LOPEZ MUNOZ Stéphanie
- ISQUIERDO Amélie suppléante
- FABRE Caroline suppléante

Un rappel est fait sur le rôle des parents élus au conseil d'école. Le parent élu au conseil d'école représente tous les parents. Aucune situation personnelle ou individuelle ne doit être évoquée lors des conseils d'école.

Le rôle de transmission d'informations et de communication aux parents en soutien à l'école, l'accompagnement des familles sont des missions primordiales de l'APE. La participation à l'amélioration du cadre de vie de l'école, l'accompagnement de projets sont également des points forts.

Présentation de l'association le Pré Vert résultat de la fusion entre le Préau et le Collectif de l'amicale

Association le Pré Vert : les deux associations ont fusionné, des commissions de travail sont installées (festive, BCD, travaux de l'école, enfance et nature, sécurité, café des parents...). Bonne ambiance pour le moment, un bureau permet la cohésion de l'association. 50 adhérents environ.

**a) Règlement intérieur du conseil d'école : vote acté à l'unanimité.**

Un règlement intérieur du conseil d'école doit être établi et voté par ce même conseil. Mme Suteau propose de voter le RI établi conformément aux textes en vigueur selon le décret n°90-788 du 6 septembre 1990.

**b) Point sur la rentrée et organisation pédagogique**

La réunion générale de rentrée a de nouveau pu avoir lieu cette année le jeudi 22 septembre 2022, une petite cinquantaine de personnes y étaient présentes. Elle n'avait plus été réalisable depuis ces deux dernières années en raison de la pandémie.

La rentrée de septembre s'est bien déroulée. Le maintien de la douzième classe y a fortement contribué.

L'organisation d'accueil du matin dans les classes avec seulement 2 classes en extérieur a été maintenue et reste positive seuls les CP et ULIS sont toujours accueillis en classe.

A cela s'est ajoutée une organisation autour de la BCD en partenariat avec l'APE le Pré Vert. Chaque matin pendant l'accueil de 8h35 à 8h45, deux mamans assurent des permanences pour le prêt de livres. Cela permet un accès régulier pour les élèves et un gain du temps sur le temps des apprentissages.

Une commission BCD a été créée au sein de l'APE et œuvre à améliorer la BCD de l'école (achat et récupération de livres, accompagnement du prêt, agencement de la salle, tri et rangement...) tout cela en partenariat avec l'équipe enseignante.

L'école remercie vivement ces personnes de leur investissement : désherbage, évacuation des livres via Nantes écologie. Les enfants sont mieux accueillis, c'est beaucoup plus agréable.

Les deux temps différents de récréation cycle 2 et cycle 3 ont été conservés, les élèves ont maintenant accès à tous les espaces. L'utilisation de l'espace vert a été ouvert à toutes les classes. Les conditions météo limitent évidemment l'utilisation de cet espace notamment en ce moment.

## **Point sur l'équipe**

Mme Céline Morin est l'IEN de circonscription.

L'équipe se compose de :

13 enseignants dont 2 nouvelles enseignantes Mmes Arlotta-Kaas et Vinet (présentation de chacune)

4 assistantes d'éducation AESH :

Mme Fayaud en ULIS école, Mme Anquetil, Mme Pavageau et Mme Plaisant

1 personne en service civique : Mr Marc Chastanet

Il assure l'accueil au portail du haut le matin, et la fermeture de ce dernier.

Il passe ensuite dans les classes pour vérifier les absences et les transmet ensuite à Mme Suteau qui appelle les parents qui n'ont pas justifié l'absence de leur enfant. La moyenne des appels varie de 1 à 2 par jour.

Rappel aux familles de penser à signaler les absences par **téléphone 02 40 54 05 10**, mail ou eprimo avant 8h30.

Grâce au maintien de la douzième classe, Mme Suteau bénéficie cette année d'une décharge complète de direction. Cela facilite les relations avec les familles, les partenaires et aide au fonctionnement général de l'école. Les appels du matin pour les absences peuvent être assurés ce qui ne sera plus le cas si retour à une demie décharge.

## **Effectifs et répartitions**

Voici le tableau de répartition des élèves à l'école à ce jour. Les effectifs sont aujourd'hui plutôt bas, une enfant du voyage est partie et un élève a déménagé par rapport aux 250 élèves attendus. Aucune inscription depuis la rentrée c'est rare !

CP a:	Mme Budail Céline (100%)
CP b:	Mme Joly Françoise (100%)
CE1a:	Mr Goussin Jérôme (100%)
CE1b:	Mme Levron Béatrice(100%)
CE2a:	Mme Guinguené Ingrid (100%)
CE2b:	Mme Vinet Lise ( 100%)
CM1/CM2a	Mme Sautrey Caroline (100%)
CM1:	Mme Letourneau Cécile(100%)
CM1/CM2b:	Mme Albert Isabelle(100%)

CP/CM1: Mme Arlotta Dorothée(100%)

CM2: Mme Barrault Anaik(100%)

ULIS: Mr Thébaut Thierry(100%)

NIVEAU	EFFECTIF
CPa	20
CPb	20
CE1a	23
CE1b	23
CE2a	24
CE2b	24
CP/CM1	9+8
CM1/CM2a	22
CM1/CM2b	23
CM1	25
CM2	25
ULIS école	12
<b>TOTAL</b>	<b>258</b>

Les effectifs actuels ne permettront pas de garder la douzième classe, il faut des arrivées pendant l'année. Il y a 50 CM2 qui partent et seulement 45 GS à ce jour susceptibles de monter en CP.

Deux nouvelles inscriptions sont prévues pour fin janvier une élève de CE1 et de CM2 ce qui mène à 260.

### **Vie pédagogique**

#### Horaires de l'école

Les horaires de l'école restent identiques :

8h35-8h45 accueil en classe et sur la cour pour un niveau par jour CE1 le lundi, CE2 le mardi, les deux CM1-CM2 le jeudi et le CM1 et le CM2 le vendredi.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) se déroulent après la classe sous proposition des enseignants les lundis, mardis et vendredis suivant les classes. L'APS propose de récupérer les enfants après les APC sous couvert que les services aient été informés une semaine avant. Il convient donc aux parents de bien compléter leur demande en amont du début des APC et aux enseignants de prévenir la MDE des enfants à récupérer. Les changements de dernière minute ne peuvent pas être pris en compte sauf situation d'urgence. Le délai d'une semaine pour transmettre les listes n'est pas toujours réalisable d'un groupe à l'autre. La constitution des groupes dépend de critères qui ne sont pas toujours anticipables. Proposition de modification du document APC : « il appartient aux parents de prévenir le périscolaire en cas de reprise par le service de la maison de l'enfance ».

L'enseignant est responsable de ses élèves jusqu'à l'heure de sortie, passé ce moment ce sont les parents ou les services péri éducatifs qui prennent le relais suivant ce qui a été décidé par les familles.

Les enfants arrivent parfois en retard, il est pourtant très important que les familles respectent les horaires. Les parents comme les enseignants doivent également être à l'heure pour la sortie de 12h et 16h15. Lorsqu'il y a un retard contacter l'école par téléphone ou par mail. Si un enfant n'a pas de dossier à la MDE il ne peut pas être pris en charge par les services périscolaire. Si les parents ne se manifestent pas et que personne n'est en mesure de garder l'enfant l'école doit alors appeler la gendarmerie. Il faudrait que tous les enfants soient inscrits à la MDE de manière à ce que les services du périscolaire puissent les récupérer en cas de nécessité (dans ce cas la maison de l'enfance aurait aussi les numéros d'urgence et pourrait les accueillir).

Parents : il est difficile de joindre la maison de l'enfance en cas de retard.

MDE : envoyer un mail ou laisser un message il y a des consultations.

### **Dates des prochains conseils d'école**

En consultation avec la mairie et l'ensemble des membres du Conseil d'école, les dates retenues pour les trois Conseils d'Ecole sont :

- 1<sup>er</sup> Conseil d'Ecole : vendredi 18 novembre 2022(18h00-20h00)
  
- 2<sup>ème</sup> Conseil d'Ecole : vendredi 3 mars 2023 (18h00-20h00)
  
- 3<sup>ème</sup> Conseil d'Ecole : vendredi 09 juin 2023 (18h00-20h00)

## **1- Hygiène et sécurité**

### **a) Nouveau règlement intérieur de l'école : vote acté à l'unanimité**

Dans chaque école, un règlement intérieur précise les conditions dans lesquelles est assuré le respect des droits et des obligations de chacun des membres de la communauté éducative. Il comporte les modalités de transmission des valeurs et des principes de la République.

La question des petits jeux a été soulevée par l'APE.

Les cartes échangeables sont interdites à l'école (trop de soucis). Les billes sont autorisées mais pas les boulets (ou calots) elles peuvent cependant être interdites en cas de problème. Les petits jeux en petite quantité et peu encombrants (personnages, voitures, légos...) sont autorisés.

Débat du conseil autour des différences engendrées par l'apport de ces jeux et le côté fédérateur et coopératif qu'ils peuvent engendrer.

Décision de conserver ce droit pour les enfants tout en restant attentif aux éventuels problèmes qu'ils pourraient engendrer. Interroger le conseil d'enfants sur cette question.

Vote du RI diffusion du RI aux familles suite au CE.

Mme Suteau procède au vote.

Approbation du RI à l'unanimité

#### b) Alerte incendie et PPMS attentat/intrusion

L'exercice alarme incendie s'est déroulé le vendredi 16 septembre à 11h30. Il s'agissait d'un exercice prévu, tout s'est bien déroulé en 2'50" toute l'école a été évacuée et en 3'50" tout a été vérifié.

La problématique de l'exercice était la suivante : le feu survient sur une issue de secours de la classe L'enseignante a bien évacué ses élèves par la bonne issue de secours et a prévenu sa collègue de faire de même mais l'alarme incendie n'a pas été activée. C'est donc un réflexe à travailler pour l'équipe enseignante.

Une porte de classe était restée ouverte.

Le répéteur du bureau de la directrice ne donne plus d'information sur la localisation du départ de feu. Le bouton d'arrêt de signal sonore ne fonctionne plus également. Il y a un boîtier dans l'ancien bureau qui pourrait peut-être être échangé ?

Mme Jousset souligne l'urgence de la réparation.

La difficulté à réarmer le boîtier incendie reste prégnante malgré les nouvelles clés.

#### Exercice risque majeur :

Un PPMS risque majeur a été déployé au niveau départemental pour les écoles, collèges et lycées le jeudi 13 octobre 2022 à 10h. Le déclenchement s'est fait par sms envoyé sur le portable de la directrice et par mail sur la boîte de l'école. La levée du protocole a été signifiée de la même manière. L'exercice a duré une heure et s'est déroulé au sein des classes puisque la problématique posée ne nécessitait pas le besoin de regrouper les élèves dans un même lieu. Il était plus prudent de ne pas sortir les élèves dehors le motif étant événement climatique.

L'exercice s'est déroulé sans panique, les élèves étaient distancés des fenêtres et sont restés confinés dans leurs classes respectives pendant toute la durée de l'exercice soit une heure. Le scénario avec le confinement à l'étage (nuage toxique) leur a été expliqué afin de bien comprendre qu'à chaque événement dangereux correspondent des mises en œuvre de protection différentes.

L'école disposant de bâtiments dissociés, il est impossible d'alerter les enseignants ou de faire entendre l'alarme sans sortir et traverser la cour ce qui est extrêmement risqué. Une étude pour l'installation d'une alarme spéciale PPMS était en cours au niveau de la mairie. Madame Suteau indique qu'il faut deux types d'alarmes pour des exercices différents (attentat ou intrusion).

Mr Fitamant explique qu'un devis a été établi et qu'il représente un coût de 10 000€ la décision d'attendre le nouveau groupe scolaire est prise.

#### Un exercice PPMS attentat intrusion :

Il était obligatoire avant les congés d'automne. Il a été réalisé le jeudi 10 novembre à 9h20. Restent toujours quelques problèmes :

Problème de la clé du gymnase qui devrait être à disposition si nécessaire.

Problème de l'utilisation des téléphones portables personnels, tous les enseignants n'en disposent pas sur leur lieu de travail.

Problème des remplaçants arrivés le jour de l'exercice : pas de numéro de portable à disposition, méconnaissance du PPMS AI de l'école.

Au niveau organisationnel, fonctionnel : nécessité d'une alarme interne pour signaler le PPMS AI

Le plan vigipirate est toujours au stade élevé urgence attentat. Mme Suteau demande à chacun de se responsabiliser pour une vérification des fermetures des portes de chacun, il en va de la sécurité de l'école. Toute personne relevant un élément suspect est tenue de prévenir Mme Suteau ou l'équipe enseignante pour que l'on puisse intervenir.

#### c- Entretien des locaux : nouvelle société

C'est toujours ESSI-Nacre qui gère l'entretien des locaux scolaires.

Globalement, il y a eu de l'amélioration notamment grâce aux agents de mairie qui ont été déployés pour le ménage de rentrée. Il demeure toujours des points à améliorer comme le lavage des tables, la remise en place des mobiliers ...

Mme Labat responsable à la propreté des bâtiments de la ville de Clisson suit le dossier de près et mène régulièrement des contrôles qualité. Il est parfois nécessaire de faire des reprises et la communication avec les agents allophones, pour la majorité, reste compliquée.

Mme Suteau a rencontré Mme Labat afin de revoir le tri des déchets. Une poubelle noire, une jaune et un carton pour le papier devraient être à disposition dans les classes. Il va être demandé aux agents de vider chaque jour la poubelle noire en conservant le sac s'il n'est pas souillé et de vider une fois par semaine, le mercredi, les sacs jaunes et le papier. La mise en place est imminente et un point sera fait en février pour vérifier l'efficacité de cette organisation.

Pour ce qui est de la nouvelle société qu'en est-il côté mairie ? Le marché n'est pas attribué il n'y a pas de candidat ; il est extrêmement difficile de trouver du personnel dans le domaine de l'entretien sur notre secteur.

L'école remercie la mairie pour la réactivité des services techniques qui ont accompagné les mises en place matérielles les jours de pré-rentrée.

## **1- Projet de l'école**

#### a) APQ

L'activité physique quotidienne est généralisée cette année à toutes les écoles. L'équipe a choisi de mettre l'accent sur les jeux olympiques. Afin de proposer un temps plus important à l'APQ, l'école a recruté Marc Chastanet pour faire du temps de récréation un vrai temps d'activité physique avec des ateliers courir, sauter, danser, des jeux collectifs et coopératifs. Les ateliers sont proposés à chaque récréation cycle 2 et cycle 3 et restent accessibles sur la base du volontariat, les enfants s'en emparent bien. L'objectif est aussi que les enfants s'emparent de certaines activités et puissent les reproduire sans adulte à leur côté. Il a été décidé en conseil des maîtres de pré-rentrée une seule journée par semaine avec foot le lundi, trois sans foot mardi et vendredi et jeudi sans ballon du tout. Ces règles permettent aux élèves d'investir les lieux autrement et nous observons en ce début d'année moins de conflits. Un point sera fait en fin d'année civile, possibilité d'améliorer ces temps collectifs avec le travail du conseil d'enfants.

Des olympiades sont également prévues en partenariat avec le lycée Aimé Césaire et la mairie. Des élèves de première accompagnés par leur professeur d'EPS vont être en charge de l'organisation avec les élèves de CE2, la date est fixée au vendredi 07 avril 2023 pendant la semaine paralympique. L'idée serait que ce projet ait vocation à durer dans le temps. Les élèves de Sainte Famille et Prévert seraient mélangés au sein des équipes (12 équipes de 8 ou 9 joueurs) et se rencontreront sur des épreuves de jeux collectifs et athlétiques. Une première réunion a eu lieu en mairie jeudi 10 novembre.

SRAV : savoir rouler à vélo

C'est une compétence qui est validée en fin de cycle élémentaire. La mairie souhaite soutenir les écoles dans cette démarche. Une réunion a déjà eu lieu avec les deux écoles le mardi 11 octobre. Les élèves de CM2 de Mme Barrault ont déjà effectué le bloc 1 en vue du voyage à vélo à l'île de Ré. Explication par Mme Barrault SRAV + USEP : 3 volets, le premier étant faisable à l'école au niveau CM1 et CM2, les deux suivants nécessitent des habilitations car proposent des déplacements en extérieur. La mairie s'engage dans cette voie pour acquérir du matériel accompagner les CM2 des deux écoles de la ville dans la passation du SRAV.

L'initiation au basket via basket école sera reconduit mais avec moins de classes Arthur Ruiz ayant moins de disponibilités plutôt cycle 2 puisque le cycle 3 bénéficie déjà de la danse et du SRAV.

#### b) Evaluation d'école :

Comme indiqué lors de la réunion de rentrée, l'école est soumise cette année à une évaluation d'école. La finalité est l'amélioration de la qualité des apprentissages cognitifs et socio-émotionnels des élèves, de leur suivi, de leur réussite éducative et de leur vie dans l'école.

Elle a pour but d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective et de bien-être dans l'école.

Présentation par Mme Suteau du diaporama sur l'Evaluation d'école en pièce jointe du compte-rendu.

#### a) E primo

Il s'agit d'un **outil pédagogique** et d'un **outil de communication** avec les familles.

Mis à la disposition des enseignants, ceux-ci peuvent faire usage d'e-primo pour enseigner les compétences numériques qui figurent dans les **programmes officiels d'enseignement** de la maternelle au CM2 et pour valider les compétences du cadre de référence (CRCN) qui figurent dans le LSU .

E-primo a vocation à accompagner les élèves à devenir des **citoyens numériques** (par exemple, en apprenant à protéger son identité numérique, en comprenant comment on peut être acteur sur un outil numérique et pas uniquement consommateur, etc.).



L'équipe a bénéficié d'une formation de 6 heures autour d'eprimo et du vpi utilisation d'open board 3h en septembre et 3 heures ce mercredi.

Mme Suteau postera le procès-verbal du CE qui sera consultable dans l'espace documentaire ainsi que les différents règlements et documents à destination des parents.

Mme Suteau a créé un portail public eprimo. Mme Sautrey en est également référente. Le lien sera communiqué aux parents pour aider au référencement.

L'espace est accessible depuis l'onglet sites web dans mes applis. Aucune photo d'élèves ne sera déposée sur le domaine publique, il s'agit là de présenter l'école, les lieux et quelques activités pour les personnes extérieures à la communauté eprimo.

Il reste maintenant à nourrir cet espace avec les élèves.

Cet espace de communication remplace le blog passerelle.

Une demande d'autorisation annuelle a été ou sera communiquée prochainement pour le droit à l'image, à la voix pour diffuser à la classe ou à l'ensemble de la communauté éducative via e-primo. Aucune photo d'élèves ne sera postée sur le portail public.

#### 4 – Projet des classes

Les classes de CE1 et CE2 sont allées visiter l'exposition d'Eva Jospin à la Garenne Lemot en tout début d'année.

Les élections au CME ont eu lieu le jeudi 29 septembre, 5 nouveaux conseillers municipaux ont été élus. La semaine suivante, il y a eu les élections des délégués du conseil d'enfants. Une première séance d'installation du conseil a été réalisée le lundi 17 octobre 2022. La prochaine date reste à fixer.

Les classes de CM1 et CM2 ont démarré le projet musique et danse avec Artissimo, les élèves bénéficieront de séances jusqu'au mois de janvier à raison d'une séance toutes les semaines. Mme Coquelin Emilie et Mme Barré Alice assurent ces interventions. Se pose le problème de la salle pour la restitution du spectacle, la salle Arlekino n'étant prêtée à titre gratuit seulement le lundi mardi mercredi et jeudi. Les intervenantes travaillent tard le soir. Les dates fixées ont été annulées et pour le moment pas de salle réservée. Le conseil demande à la mairie si une solution pourrait être trouvée pour la restitution du travail avec les intervenantes.

Toutes les classes de l'école sont allées au cinéma le vendredi 14 octobre 2022.

Les projets Lire et faire lire ont été validés et les séances ont démarré cette semaine soit le 14 novembre.

Les interventions avec la médiathèque sont reconduites pour toutes les classes, les deux classes de CP et la classe de CM2 ont déjà effectué leur première séance.

L'activité Piscine a démarré pour les CM1. Ce seront ensuite les CE2 puis les CE1 en fin d'année. Il y a également cette année une classe piscine prévue pour les CPa et une classe de GS, il s'agit d'une expérimentation qui pourra ensuite être généralisée.

Les classes de CE1(21/10/2022) et CM1 (8.12.2022) sont allés ou vont aller au planétarium de Nantes

Les classes du CE1 au CM2 participent au prix des incorruptibles financé en partie par l'APE Pré Vert.

Les 2 classes de CP sont allées au marais de Goulaine à la maison bleue le 07/10/2022

Les 3 classes de CM1/CM2 sont allées à la Chabotterie le 07 et 14 novembre. Les classe de CM1 et CP-CM1 iront courant 2023. La sortie au moulin du Liveau/ photo avec Patrick Trécul a dû être reportée en raison du mauvais temps.

Les CM2 ont également une sortie de prévue en décembre en train sur Nantes au château.

Il y aura deux voyages scolaires cette année des séjours à l'île de Ré et en Normandie.

Projet nature en partenariat avec l'APE : bilan et perspectives date de réunion à fixer si souhait de reconduction. Les parents concernés étant absents contact à reprendre.

### 5- Questions APE

**Restauration scolaire** : point sur les quantités insuffisantes, le temps trop court, les serviettes lavables et le projet avec le nouveau cuisinier.

Mairie : nette amélioration des quantités une fois le mois de septembre passé. Pour les retards, parfois certains enfants ne se dépêchent pas ce qui est gênant pour les derniers à passer. La rotation se passe quand même relativement bien. A réinterroger. Normalement les enfants ont environ une demi-heure.

La mairie n'est pas contre la mise en place des serviettes mais cela est matériellement compliquée à creuser. Le nouveau chef cuisinier arrivera en restauration en janvier.

**Accès à l'école pour les piétons et les cyclistes** : plusieurs endroits non sécurisés pour les utilisateurs de l'esplanade, problème de la suppression du feu au carrefour, places devant le gymnase (poteaux ?), stationnement devant la maison de l'enfance, les gens roulent trop vite derrière la piscine et l'espace de circulation est réduit.

Mairie : au niveau du feu, normalement, il va y avoir rapidement mise en place de priorités à droite et des zébras de matérialisation car les feux sont irréparables. Dans un deuxième temps il va y avoir une réflexion sur ce carrefour pour discuter des solutions. Idem pour les problèmes d'incivilité (stationnements au niveau des plots ou passage piéton, cycliste...). Derrière la crèche il y a moins de véhicules mais on peut encore améliorer la circulation.

Mme Suteau clôture le conseil à 20h25.

Secrétaire : Mme Albert

La directrice,  
Virginie Suteau